



Carte Visa[‡] TauxAvantage RBC[®]

Guide des avantages

Merci d'avoir choisi la carte Visa TauxAvantage RBC. Grâce à son faible taux d'intérêt annuel variable, votre carte Visa TauxAvantage RBC vous permet d'économiser sur les frais d'intérêt tout en vous offrant la commodité et la protection d'une carte Visa RBC.



Taux d'intérêt inférieur



Aucuns frais annuels



Assurances et protection



Magasinez en toute confiance



Titulaires supplémentaires



Autres avantages



Renseignements importants

➤ Taux d'intérêt inférieur

Taux d'intérêt inférieur

Que vous ayez besoin d'accéder facilement à du financement à faible coût ou souhaitiez transférer des soldes portant des intérêts élevés¹, votre carte Visa TauxAvantage RBC constitue la solution idéale :

Financement	Taux d'intérêt	Frais d'intérêt pour un financement annuel de 5 000 \$ ²
Détaillant	29,9 %	1 495,00 \$
Carte de crédit standard	19,9 %	995,00 \$
TauxAvantage RBC	7,99 % à 11,99 % ³	399,50 \$ à 599,50 \$

Vous pouvez aussi utiliser votre carte Visa TauxAvantage RBC pour retirer des fonds à un GAB¹.

➤ Aucuns frais annuels

Ne comportant aucuns frais annuels, ni sur la carte principale, ni sur les cartes supplémentaires, votre carte Visa TauxAvantage RBC constitue un outil extrêmement pratique et économique.

➤ Assurances et protection

- **L'assurance Couverture-achat⁴** protège vos achats contre le vol, la perte ou le bris jusqu'à 90 jours à partir de la date d'achat.
- **L'assurance Garantie allongée⁴** double la garantie canadienne initiale du fabricant pendant au plus une année supplémentaire.
- **La protection Responsabilité zéro** vous protège contre les frais engagés frauduleusement si vous avez pris les précautions raisonnables indiquées dans la Convention régissant l'utilisation de la carte Visa TauxAvantage RBC.

➤ Magasinez en toute confiance

- Grâce à la **sécurité de la carte à puce avec NIP**, vous êtes protégé contre la contrefaçon et la fraude.
- **Visa payWave** est un moyen rapide, commode et sécuritaire de régler vos petites dépenses quotidiennes.

➤ Options souples pour les titulaires de carte additionnels

Ajoutez un cotitulaire⁵ ou un utilisateur autorisé sur votre compte sans frais annuels supplémentaires :

- Tous les titulaires bénéficient d'une couverture d'assurance identique.
- Toutes les opérations sont indiquées sur un seul relevé mensuel, classées par numéro de carte.
- Vous pouvez attribuer une limite de crédit préétablie à chaque utilisateur afin de permettre aux enfants plus âgés ou aux personnes soignantes d'avoir un accès limité à des fonds en cas d'urgence.

Profitez de tous les avantages qu'offre votre carte de crédit

- ✓ Acceptation partout dans le monde
- ✓ Accès à des avances de fonds⁶
- ✓ Service de paiements automatiques permettant de gagner du temps
- ✓ Banque en direct de RBC Banque Royale®
- ✓ Les relevés électroniques
- ✓ Carte de remplacement d'urgence
- ✓ Économies instantanées sur le carburant à Petro-Canada[‡] – Il suffit de lier votre carte Visa TauxAvantage RBC à votre carte Petro-Points[‡] pour obtenir une réduction de 3 cents le litre⁷ et 20 % plus de Petro-Points⁸. [Détails](#)

➤ Plus de valeur

Obtenez plus de points Be Well à Rexall

Obtenez 50 points Be Well[‡] pour chaque dollar d'achat admissible à Rexall avec votre carte RBC⁹. rbc.com/lierrexall



Profitez de frais de livraison de 0 \$ avec DoorDash

Profitez d'un abonnement gratuit de trois mois maximum à DashPass[‡] de DoorDash[‡] et de livraisons gratuites illimitées de vos restaurants favoris admissibles sur les commandes de 15 \$ et plus lorsque vous payez avec une carte de crédit RBC admissible¹⁰.



rbc.com/libredoordash

➤ Renseignements importants

Service à la clientèle RBC Banque Royale

Renseignements sur les cartes

Au Canada et aux États-Unis : 1-800 ROYAL® 1-2 (1 800 769-2512)

De l'extérieur du Canada et des États-Unis : à frais virés au 416 974-7780

Cartes perdues ou volées, en tout temps

Au Canada et aux États-Unis : 1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512)

De l'extérieur du Canada et des États-Unis : à frais virés au 514 392-9157

International : (Code d'accès) + 800 ROYAL 5-2-3 (Code d'accès) + (800 769-25523)

Si vous préférez ne pas avoir accès aux renseignements de vos comptes par téléphone, composez le 1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512) pour désactiver ce service.

Pour ajouter un cotitulaire ou un utilisateur autorisé

Composez le 1 800 769-2512 ou rendez-vous à la succursale RBC Banque Royale la plus près.



¹ Vous pouvez utiliser des transferts de solde pour transférer le solde de vos comptes de carte de crédit d'autres institutions financières à votre compte de carte Visa TauxAvantage RBC. Vous ne pouvez toutefois pas les utiliser pour payer un compte de carte de crédit RBC Banque Royale ou effectuer un paiement préautorisé.

² À titre indicatif seulement. Comparaison des frais d'intérêts accumulés sur 12 mois avec diverses cartes de crédit. Cette comparaison repose sur un transfert de 5 000 \$, sans frais sur taux promotionnel, en supposant que seul le paiement minimum est effectué chaque mois, que le solde est reporté pendant 12 mois et qu'aucune autre opération n'est effectuée. Les frais d'intérêt réels et vos économies potentielles dépendent du solde impayé, du montant des paiements et du moment où ils sont effectués, ainsi que d'autres facteurs.

³ Le taux d'intérêt annuel correspond à notre taux préférentiel auquel s'ajoute un taux d'intérêt fixe allant de 4,99 % à 8,99 %. Le taux d'intérêt fixe ajouté au taux préférentiel est déterminé en fonction des renseignements fournis dans votre demande et de ceux que nous recueillons auprès d'autres sources, notamment les rapports de solvabilité, et il peut changer. Nous vous enverrons par écrit un préavis d'au moins 30 jours en cas de hausse du taux d'intérêt fixe ajouté au taux préférentiel. Le taux préférentiel s'entend du taux d'intérêt annuel que la Banque Royale du Canada affiche de temps à autre comme taux de référence alors en vigueur pour déterminer les taux d'intérêt applicables aux prêts commerciaux en dollars canadiens consentis au Canada. Vous pouvez le consulter en succursale ou en ligne au rbcbanqueroyle.com/taux. Notre taux préférentiel en vigueur le premier jour ouvrable du mois est celui que nous utilisons aux fins du calcul de votre taux d'intérêt annuel pour la période de relevé mensuelle se terminant pendant ce mois, même si notre taux préférentiel a changé au cours du mois. Au 16 septembre 2016, le taux préférentiel était de 2,70 %.

⁴ Cette couverture est fournie par la Compagnie d'assurance RBC du Canada. Toute assurance est assujettie à certaines conditions et restrictions. Vous recevrez un Certificat d'assurance comprenant tous les détails sur la couverture d'assurance de votre carte Visa TauxAvantage RBC.

⁵ Vous et le cotitulaire assumez l'entière responsabilité des sommes dues sur le compte, y compris les opérations effectuées par des utilisateurs autorisés, s'il y a lieu.

⁶ Les avances de fonds, y compris les retraits en espèces à un GAB, peuvent être effectuées jusqu'à concurrence de votre crédit disponible et de vos limites quotidiennes. Il n'y a pas de période sans intérêt pour les avances de fonds. Par conséquent, les intérêts courent à partir du moment où l'avance est consentie jusqu'à ce que nous recevions le paiement du montant total que vous devez. Des frais sur avances de fonds pourraient s'appliquer selon le type d'avance de fonds. Pour obtenir des précisions, veuillez consulter la Convention régissant l'utilisation de la carte Visa TauxAvantage RBC.

⁷ Chaque fois que vous utilisez votre carte RBC liée admissible pour acheter toute catégorie d'essence, y compris le diésel, à un établissement de ventes au détail Petro-Canada, vous économisez trois cents (0,03 \$) le litre au moment de l'opération. Le traitement du jumelage de la carte peut prendre jusqu'à deux jours ouvrables avant que les économies et les points en prime puissent être appliqués aux achats.

⁸ Chaque fois que vous utilisez votre carte RBC liée admissible pour payer des achats admissibles à un établissement Petro-Canada, vous obtenez vingt pour cent (20 %) plus de Petro-Points que vous en obtenez normalement, conformément aux conditions du programme Petro-Points.

⁹ Pour vous prévaloir de cette offre, vous devez être titulaire d'une carte de débit RBC ou d'une carte de crédit de particulier ou d'entreprise RBC admissible émise par la Banque Royale du Canada (à l'exclusion des cartes de crédit commerciales RBC) (« carte RBC »). « Carte de crédit RBC admissible » désigne toute carte de crédit de particulier RBC, à l'exception des cartes suivantes : Avion Visa Infinite Affaires[®] RBC, Marge de Crédit Visa RBC Banque Royale pour la petite entreprise, Visa Affaires[®] RBC, Remise en argent Affaires Mastercard[®] RBC et Avion Visa Affaires RBC. Les propriétaires d'entreprise qui sont clients de RBC pourront lier jusqu'à deux (2) cartes de crédit d'entreprise et une (1) carte de débit d'entreprise à une carte Be Well. Pour obtenir tous les détails, y compris la définition des termes en majuscules figurant dans les dénis de responsabilité ci-dessous, veuillez consulter l'ensemble des conditions au rbc.com/conditionsrexall. Vous devez être inscrit à RBC Banque en direct pour lier vos cartes RBC admissibles à votre carte Be Well. Il peut s'écouler jusqu'à deux (2) jours ouvrables avant que les points Be Well s'appliquent à vos achats en raison du traitement de la liaison de la carte. Chaque fois que vous balayez votre carte Be Well et que vous payez avec votre carte RBC liée, vous obtenez 50 points Be Well par dollar d'achat admissible à un établissement Rexall. Pour obtenir plus de renseignements et une définition des termes, consultez les conditions de Be Well à l'adresse letsbewell.ca/terms-conditions. Les points Be Well ne s'appliquent pas aux taxes ni aux achats suivants : produits du tabac, produits qui contiennent de la codéine, billets de loterie, alcool, consignes de bouteilles, cartes-cadeaux, cartes prépayées et cartes de services d'appels interurbains et de télécommunications sans fil, billets d'événement, titres de transport (billets et laissez-passer), opérations effectuées au bureau de poste, timbres, photos de passeport, remises en argent, cadeaux avec achats, frais de livraison, taxation environnementale, services/locations pour des soins de santé à domicile et tout autre produit ou service que nous pourrions spécifier de temps à autre ou lorsque la loi l'interdit.

¹⁰ Pour bénéficier d'un abonnement gratuit à la DashPass pour les livraisons sans frais sur les commandes de 15 \$ ou plus de restaurants admissibles en payant avec votre carte Visa TauxAvantage RBC, vous devez vous abonner à la DashPass en ajoutant votre carte Visa TauxAvantage RBC, accepter les conditions de DoorDash et activer l'offre en cliquant sur « Activer l'abonnement gratuit à la DashPass ». Pour connaître toutes les conditions du programme, visitez rbc.com/conditionsdoordash. Si vous êtes déjà abonné au service DashPass et avez déjà ajouté votre carte Visa TauxAvantage RBC à votre compte, vous devez activer l'offre en cliquant sur « Activer l'abonnement gratuit à la DashPass » durant la période de l'offre. Si votre abonnement à la DashPass vous a été facturé, le mode de paiement avec lequel vous vous êtes abonné sera débité du montant équivalant aux frais mensuels d'abonnement pour le mois où vous activez votre abonnement gratuit. En cliquant sur « Activer l'abonnement gratuit à la DashPass », vous acceptez les conditions de DoorDash au rbc.com/conditionsdoordash. Par « titulaire de carte RBC admissible », on entend le titulaire principal, le cotitulaire, l'utilisateur autorisé, le titulaire principal et le titulaire secondaire de votre compte de carte de crédit Visa TauxAvantage RBC de particulier ou d'entreprise. Les frais mensuels d'abonnement à la DashPass seront annulés (« abonnement gratuit à la DashPass »), et vous aurez droit à un abonnement gratuit à la DashPass pendant trois mois. Les abonnements à la DashPass souscrits par l'intermédiaire de tiers, y compris des comptes de paiement de tiers et des portefeuilles numériques mobiles ou en ligne (comme Apple Pay et Google Pay) ne sont pas admissibles à l'offre d'abonnement gratuit à la DashPass. Votre carte Visa TauxAvantage RBC ne peut être utilisée qu'avec un seul compte DoorDash pour profiter de l'offre d'abonnement gratuit à la DashPass. Après avoir profité d'un abonnement gratuit à la DashPass, vous ne pouvez pas utiliser la même carte Visa TauxAvantage RBC pour profiter d'un abonnement gratuit à la DashPass avec un autre compte DoorDash. Vous êtes seulement admissible à un abonnement gratuit à la DashPass pendant trois mois durant la période de l'offre. L'abonnement gratuit à la DashPass débute à la date où vous vous y abonnez. Pour confirmer l'admissibilité de votre carte de crédit RBC aux fins de l'abonnement, il se peut que la Banque Royale vous facture des frais de 0,50 \$. Ces frais vous seront remboursés dans les trois à cinq jours suivant la validation de votre compte. Après la période de trois mois d'abonnement gratuit à la DashPass, votre abonnement sera renouvelé automatiquement au plein tarif en vigueur à ce moment. Votre compte de carte de crédit Visa TauxAvantage RBC doit être ouvert et en règle pour que les avantages de la DashPass puissent être maintenus. DoorDash, et non la Banque Royale du Canada, est responsable i) des services et produits offerts par DoorDash ; ii) de DashPass, y compris des avantages DashPass et de l'administration de DashPass ; et iii) des conditions de DoorDash. L'offre d'abonnement gratuit à DashPass peut être modifiée ou retirée à tout moment. Pour plus de renseignements sur le service DashPass, visitez doordash.com/dashpass. Pour connaître toutes les conditions du programme DashPass pour RBC, visitez rbc.com/conditionsdoordash.

® / TM Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada.

[†] Petro-Canada et Petro-Points sont des marques de commerce de Suncor Énergie Inc., utilisée sous licence. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.